

# Guide pour les auteurs

**Vous souhaitez faire connaître vos résultats de recherche ?**

**Vous avez expérimenté une technique particulière ?**

**Vous avez un point de vue novateur et intéressant sur un sujet touchant à la gestion des espaces forestiers ou naturels ?**

**Forêt.Nature vous aide à les diffuser !**

Quatre outils de diffusion à votre disposition :

1. **Forêt.Nature** : revue trimestrielle, A4, papier, de 60-80 pages, en couleur.
2. **Forêt-MAIL** : newsletter mensuelle web avec nos résumés des articles parus dans les revues internationales de références.
3. **foretnature.be** : site web avec outil de recherche reprenant tous nos articles, résumés et liens.
4. **Éditions Forêt.Nature** : maison d'édition et de diffusion de vos ouvrages spécialisés.

## Objectifs

FORÊT.NATURE est une revue de vulgarisation scientifique consacrée à la gestion durable des espaces forestiers et naturels.

Notre travail : apporter aux gestionnaires de terrain les éléments nécessaires pour poser des choix de gestion en connaissance de cause.

## Philosophie

La revue constitue un véritable trait d'union entre la science et la pratique de terrain.

Son contenu se veut objectif, équilibré et novateur.

Notre état d'esprit : décloisonner les acteurs par les regards croisés d'experts et de praticiens de disciplines différentes.

## Lectorat

La revue s'adresse aux gestionnaires des espaces forestiers et naturels belges, luxembourgeois et français.

Le lectorat est composé des membres des administrations publiques et des organismes de recherche, de développement ou de vulgarisation en lien avec la gestion des milieux (forestiers, naturels ou aquatiques), des propriétaires privés et publics, de sylviculteurs, de pêcheurs, de chasseurs, de naturalistes, de gestionnaires de cours d'eau, de réserves naturelles, des espaces artificialisés en zone rurale (bords de voiries, bassins d'orage, parcs d'entreprises, etc.).

La revue vise également un lectorat moins impliqué dans la gestion des milieux, mais simplement intéressé par les problématiques traitées.

## Type d'article

La revue se situe au croisement de la recherche, du développement et de la gestion. Les articles peuvent concerner un résultat de recherche, une technique innovante dans l'un des domaines d'activité, une réflexion sur un aspect législatif ou sociétal.

Trois niveaux de lecture sont proposés :

- niveau « généraliste », accessible au plus grand nombre (15 %) ;
- niveau « technique », accessible aux techniciens spécialisés (70 %) ;

- niveau « pratique », visant selon le cas le plus grand nombre ou les techniciens spécialisés (15 %).

Les domaines couverts par la revue sont ceux de l'activité professionnelle de nos lecteurs : sylviculture, conservation de la nature, gestion des milieux aquatiques, chasse, pêche, agroforesterie, gestion des activités récréatives en milieu rural...

La revue peut aussi aborder des thèmes plus larges liés aux contextes dans lesquels se déroulent les activités de gestion des espaces naturels : contexte socio-économique, réchauffement climatique, aspects historiques...

La revue traitera préférentiellement des sujets liés aux zones biogéographiques atlantique et continentale. Toutefois, elle peut accueillir des articles venus d'horizons plus lointains pour peu qu'ils aient un caractère exemplatif.

## Consignes techniques

Le contenu des articles doit être à la fois de grande qualité technique et scientifique, et à la fois clair et accessible.

La rédaction peut proposer à l'auteur des modifications de texte ou des illustrations allant dans le sens d'une meilleure compréhension du sujet. Ces éventuelles propositions de modifications sont discutées avec l'auteur principal.

La structure-type des articles scientifiques est à éviter (matériel et méthodes, résultats et discussion). Les détails statistiques également. Le sujet sera mieux compris s'il est structuré par grandes idées.

Le titre doit être court et explicite.

Les auteurs sont présentés, dans l'ordre souhaité, par leurs prénom, nom, organisme et adresse électronique.

Le chapeau est rédigé par la rédaction et validé par l'auteur. Il contient une cinquantaine de mots.

L'introduction présente le sujet ou le problème et les enjeux qui y sont liés. Elle peut contenir quelques explications sur des notions ou des termes abordés dans l'article. Si nécessaire elle peut aussi présenter la structure de l'article à venir.

Le texte peut contenir jusqu'à deux niveaux de titre (numérotés provisoirement dans le texte : 1, 1.1, 1.2...).

Si des précisions doivent intervenir, elles peuvent prendre place en encart afin d'alléger le texte.

La conclusion peut montrer en quoi les résultats ont répondu à la problématique. Elle reprend les limites des résultats et ouvre des perspectives éventuelles.

La bibliographie contient une dizaine de références maximum, si possible en français, et susceptibles d'intéresser le lecteur. Elles sont classées par ordre alphabétique, numérotées et appelées dans le texte par une note entre parenthèses et en majuscule : (NOM, ANNÉE). Dans la version publiée, la rédaction remplace ces notes par le numéro de la référence.

Le résumé retrace rapidement le contexte et reprend les principaux résultats présentés. Il comprend au maximum 300 mots.

Les points-clefs des résultats sont identifiés à part.

Le nombre de mots est idéalement compris entre 3000 et 3600 (tout compris), soit 7-8 pages A4 en caractère Times 12 pt.

Le texte doit être envoyé en format .doc ou .rtf. Il ne peut contenir d'insertion ou de zone de texte. La mise en page doit être la plus simple possible.

## Encarts et illustrations

Afin de poursuivre les objectifs de formation continue de la revue, la rédaction peut proposer à l'auteur des encarts explicatifs ou des regards croisés de personnes référentes. Ces insertions se font en accord avec l'auteur.

Les figures et photos sont les bienvenues. En prévoir environ une (photo ou figure) pour 600 mots, à nuancer naturellement en fonction du sujet. Les numéroter et noter en majuscule dans le texte leur emplacement souhaité.

Des photos plus esthétiques, destinées à la mise en valeur du sujet, sont également les bienvenues.

Dans la mesure du possible, les figures et photos sont fournies en fichiers originaux, non incluses dans le texte. Si des figures ou photos sont sur support imprimé et demandent à être scannées, le support doit être fourni. La rédaction s'occupe du scan

et retourne ensuite l'original à l'auteur. Si la figure est un graphique, le fournir dans un fichier Excel à part avec les données. Les photos et illustrations peuvent être de format .eps, .svg, .jpg ou .tif en résolution et qualité maximales.

Une légende doit accompagner chaque figure et photo. Elle doit aider le lecteur à comprendre immédiatement ce qu'il doit savoir ou retenir sur l'illustration.

Le propriétaire de la photo ou la source de la figure doivent être indiqués pour mention légale. L'auteur de l'article doit s'assurer de posséder les droits de publication sur les photos qu'il propose. S'il n'en est pas l'auteur, il doit contacter ce dernier afin de recevoir son autorisation et les fichiers originaux de bonne qualité.

Les tableaux peuvent être incorporés dans le fichier texte. Ils ne doivent pas être trop grands. Ils ne peuvent faire double-emploi avec une figure qui sera toujours préférée.

## Comité de lecture

La rédaction peut soumettre la proposition d'article à un comité de lecture. Ce dernier peut proposer à l'auteur des modifications de texte ou des illustrations allant dans le sens d'une meilleure compréhension du sujet. Ces éventuelles propositions de modifications sont discutées avec l'auteur principal.

## Bon à tirer

Une version mise en page est envoyée au format pdf à l'auteur pour relecture finale avant parution. S'il n'y a plus de modification à apporter, l'auteur donne son accord pour publication sur base de la dernière version envoyée. Ce pdf ne constitue pas un tiré à part.

Un tiré à part au format pdf est envoyé à l'auteur au moment de la parution de la revue. Il est destiné à son usage privé et ne peut être diffusé largement sans l'autorisation préalable de la rédaction. Le pdf contient une page de garde reprenant des informations liées à la revue.

Quelques exemplaires du numéro au format papier lui sont également adressés, sur demande.

## **Forêt-MAIL**

Un résumé de tous les articles parus dans la revue est diffusé via notre revue de presse électronique. Elle touche plus de 5000 abonnés et est diffusée mensuellement.

## **Droits et réédition**

En publiant dans la revue, l'auteur accorde à l'asbl Forêt.Nature le droit de reproduire l'article sur tous ses supports média sans limite dans le temps.

Tout ou parties des articles publiés dans FORÊT.NATURE ne peuvent être publiés à nouveau dans une autre revue belge avant un délai de six mois à un an révolu entre les parutions selon l'accord trouvé entre l'auteur et Forêt.Nature.

## **Échéancier 2023-2024**

Les dates d'échéance pour la remise des textes et des illustrations sont :

- n° 166 (janvier-février-mars 2023) :  
15 janvier 2023
- n° 167 (avril-mai-juin 2023) :  
15 avril 2023
- n° 168 (juillet-août-septembre 2023) :  
15 juillet 2023
- n° 169 (octobre-novembre-décembre 2023) :  
15 octobre 2023
- n° 170 (janvier-février-mars 2024) :  
15 janvier 2024
- n° 171 (avril-mai-juin 2024) :  
15 avril 2024
- n° 172 (juillet-août-septembre 2024) :  
15 juillet 2024
- n° 173 (octobre-novembre-décembre 2024) :  
15 octobre 2024

---

**Vous avez un projet d'article  
et vous vous demandez  
si il répond aux exigences de la revue ?**

**Vous voulez profiter  
de notre accompagnement de vulgarisateur expérimenté  
pour finaliser votre article ?**

**N'hésitez pas à nous contacter pour en parler.  
Nous orienterons ensemble la suite de votre projet.**

---

## **Contacts**

Christophe Heyninck  
T 084 31 37 96  
M 0473 712 784  
c.heyninck@foretnature.be